



Communiqué de l'UD CGT 80 :

Chez les territoriaux comme ailleurs, oui, faire grève pour défendre la santé et la sécurité des travailleurs est légitime !

L'UD CGT 80 soutient pleinement la décision de la fédération des services publics de déposer un préavis de grève, pour couvrir les actions des agents avec leurs syndicats.

Un acharnement gouvernemental, médiatique, a suivi cette décision pourtant logique de la part d'une organisation syndicale qui entend simplement assurer la mission pour laquelle elle est faite : combattre pour la défense des droits des salariés. Dans les collectivités comme ailleurs, les salariés sont exposés, sans protection, en pleine crise sanitaire du coronavirus.

Et que fait le gouvernement Macron ? Prend-il les mesures nécessaires à la protection des salariés ? Muriel Pénicaud multiplie les déclarations menaçantes pour que les salariés du bâtiment aillent travailler sur des chantiers où ils sont en danger. Même son de cloche dans les usines. Le gouvernement par ordonnances remet en cause le statut de la fonction publique le droit du travail, pour ponctionner sur les congés payés des salariés, les faire travailler jusqu'à 60H ! Quel est le rapport avec la bataille contre le virus, contre l'épidémie ? S'agit-il de cela ? On peut en douter quand on voit le manque de masques, de tests de dépistages contre lequel rien n'est fait !

Nous n'acceptons pas et nous n'accepterons pas qu'on veuille nous faire rentrer dans le rang, qu'on remette en cause le droit de grève et la légitimité de l'organisation syndicale à revendiquer, à défendre les salariés au nom de l'union nationale. Aucune union nationale n'est possible avec les pyromanes qui sont responsables de cette situation où par milliers, les salariés sont exposés à un danger grave, sont envoyés au casse pipe. Des milliers de salariés sont inquiets, à bon droit. Le risque représenté par cette pandémie est une réalité. Il est donc naturel et nécessaire que nos organisations CGT défendent, par tous les moyens qui sont les leur, la santé et la sécurité de tous les salariés.

Nous soutenons cet appel à la grève de la fédération des services publics, comme nous soutiendrons l'ensemble des agents qui font usage de leur droit de retrait pour assurer leur protection.

Amiens, le 28 mars 2020